



Organisation
internationale
du Travail

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



Autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun où vivent des réfugiés

INFORMATIONS RAPIDES

Countries: Cameroun

Evaluation date: 01 February 2026

Evaluation type: Project

Evaluation timing: Final

Administrative Office: CO Yaoundé

Technical Office: DWT Yaoundé, Département Entreprise

Evaluation manager: Alessandra Scomazzon

Evaluation consultant(s): Judicael Moutangou

DC Symbol: CMR/20/04/KOR

Donor(s) & budget: KOICA – 22,587 USD

Mots clés: Femmes, Genre, Autonomisation

CONTEXTE

Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

L'Organisation internationale de Travail (OIT) a mis en œuvre le projet « Autonomisation des femmes pour des économies résilientes et des communautés pacifiques dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun, où vivent des réfugiés », financé par l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Ce projet vise à contribuer à la redynamisation des économies et à la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil grâce au développement de l'entrepreneuriat féminin dans les chaînes de valeur agricoles.

La logique d'intervention de l'OIT dans ce projet s'appuie sur sa théorie du changement établie pour l'autonomisation en contexte de consolidation de la paix en utilisant l'Approche des Systèmes de Marchés Inclusifs (ASMI) pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

Le projet basé à Bertoua a couvert les régions de l'Est et de l'Adamaoua au Cameroun, avec 04 départements et 16 Communes concernés. Il a ciblé principalement les réfugiés de la République Centrafricaine, des personnes déplacées internes, et les communautés d'accueil. Sur la base de la prévalence des réfugiés, des facilités de déplacements et, d'une situation sociale globalement stable, la liste initiale de 23 communes a été réduite à 16 communes situées dans 4 quatre départements. Dans le département du Mbere de l'Adamaoua : Dir, Djohong, Meiganga et Ngaoui et à l'Est :

- Département du Lom & Djerem : Bertoua, Bétaré Oya, Garoua Boulai, Mandjou et Ngoura
- Département de la Kadey : Batouri, Kentzou, Kette, Ndéléélé et Ouli
- Département de la Boumba & Ngoko : Gari Gombo et Yokadouma

Situation actuelle du projet

Le projet s'est opéré autour de trois composantes qui structurent l'ossature du projet, à savoir :

- la composante « Développement Economique Local » ;
- la composante « Entrepreneuriat » ;
- la composante « Protection Sociale ».

Il a été mis en œuvre sur une période de quatre ans pour un coût total de 7 999 000 USD. Une demande de prolongation sans frais de six mois (de janvier à juin 2025) du projet OIT-KOICA a été présentée le

	19 septembre 2023, qui a été officiellement approuvée le 22 avril 2024. Cette extension était liée au démarrage tardif du projet en raison du recrutement du staff et de visites supplémentaires des sites. Suite à cette approbation, la subvention initiale du 23 décembre 2020 a été révisée conformément aux paragraphes 3.8 et 3.9 et signée le 1er juillet 2024. Le projet s'est clôturé le 31 décembre 2025 à la suite d'une seconde prolongation de 6 mois (de juillet à décembre 2025). La prolongation totale de 12 mois visait à compenser le début effectif tardif des activités au début du projet.
But, destinataire et portée de l'évaluation	Cette évaluation indépendante a pour but : la redevabilité, l'amélioration et l'apprentissage organisationnel et vise à évaluer la performance globale du projet dans la réalisation de ses objectifs et des résultats escomptés, en cohérence avec les priorités stratégiques du bailleur et les cadres de développement nationaux, y compris la Stratégie sectorielle à moyen terme de la KOICA (2016–2020) et les politiques camerounaises pertinentes en matière de protection sociale, de développement économique local et d'égalité de genre. L'analyse porte de façon chronologique sur l'ensemble de la période de mise en œuvre du projet, depuis son lancement en décembre 2020 jusqu'à sa clôture en décembre 2025. Quant à la portée thématique, elle concerne l'autonomisation économique des femmes, la cohésion sociale entre les communautés réfugiées et hôtes, le renforcement de la gouvernance locale et des institutions, ainsi que l'amélioration de l'accès aux services financiers et de protection sociale dans l'atteinte des résultats et effets du projet. Elle couvre principalement les régions de l'Adamaoua et de l'Est, tout en tenant compte des dimensions nationales et régionales pertinentes et des facteurs contextuels clés qui influencent la mise en œuvre et les résultats du projet.
Méthodologie de l'évaluation	L'évaluation est guidée par les critères du CAD/OCDE, de la politique d'évaluation de l'OIT, ainsi que les Normes et Standards du GNUE et son Code de conduite. Elle repose notamment sur les critères du CAD/OCDE suivants : pertinence, validité, cohérence, efficience, efficacité, orientation vers l'impact et durabilité. Également des questions transversales / questions d'intérêt particulier pour l'OIT ont été intégrées notamment l'égalité entre les sexes et non-

discrimination, le tripartisme et le dialogue social ainsi que la durabilité environnementale. L'évaluation se base sur la théorie du changement du projet comme fil conducteur de l'évaluation qui a été participative et s'est appuyée sur une méthodologie mixte : qualitative et quantitative. La collecte de données a déployé des instruments divers et complémentaires : la revue documentaire, le focus groups et l'entretien semi-directif. L'échantillon couvre deux régions couvertes par le projet à savoir les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Le mode de sélection des acteurs s'est fait sur la base d'un échantillonnage non probabiliste, par choix raisonné. La phase d'analyse a mobilisé la triangulation des données primaires et secondaires, quantitatives et qualitatives et s'est basée essentiellement sur l'analyse de contenu. Par ailleurs, la méthode d'analyse de contribution a été mobilisée afin d'apprécier les effets du projet. L'évaluation a été basée sur une production éthique de données probantes et a intégré les principes des droits humains, du genre et de l'équité.

Résultats principaux et Conclusions

Pertinence et alignement stratégique

L'évaluation a relevé que le projet est aligné sur les priorités des Objectifs de Développement Durables (ODD), le Plan d'action de l'OIT pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme Pays du Travail Décent (PPTD) de l'OIT au Cameroun 2023-2026 ainsi qu'au mandat normatif et tripartite de l'OIT, l'égalité de genre et la durabilité environnementale, le Plan d'action national pour l'emploi des jeunes (PANEJ 2022-2026)), la Politique nationale de genre de 2015 du Cameroun. Le projet répond aux besoins et priorités des communautés réfugiées et hôtes – en particulier des femmes – en matière de développement économique inclusif, d'égalité de genre et d'accès à la protection sociale, en cohérence avec la stratégie sectorielle de la KOICA.

Cohérence

Le projet présente une bonne cohérence en lien avec les autres interventions de l'OIT dans le pays et dans le même domaine thématique, ainsi qu'avec les interventions des autres acteurs du développement. L'OIT a collaboré avec les autres agences onusiennes comme l'UNHCR, le PAM et l'UNICEF en fonction de leur mandat et de leur intérêt pour le projet. Il est aligné sur les cadres régionaux et

internationaux pertinents, spécifiquement à la Déclaration de Yaoundé, au Cameroun d'avril 2022, qui est une initiative régionale en Afrique centrale qui promeut l'harmonisation des normes de protection des réfugiés, l'inclusion socioéconomique et une réponse coordonnée aux déplacements forcés.

Performance et efficacité du projet

Le projet affiche une performance très satisfaisante. Tous les objectifs ou résultats du projet ont été atteints. Certains indicateurs ont été largement dépassés.

Au niveau du dispositif de gestion, la gouvernance du projet a été jugée satisfaisante, malgré certaines difficultés de gestion, notamment administratives et financières, liées à la multiplicité des acteurs impliqués. Le pilotage a été assuré régulièrement par le comité de pilotage (COPIL) et d'autres comités, garantissant le suivi du projet et le partage des données. De plus, le niveau de partenariat et la coordination ont été globalement satisfaisants.

Efficiences des ressources utilisées

Le projet affiche un niveau d'efficacité très satisfaisant, avec une utilisation optimale des ressources dans le temps imparti. Une bonne planification financière n'a pas été faite, car elle a minoré les coûts des produits devant contribuer aux résultats. Le projet a su utiliser les chemins critiques pour atteindre le but sans pourtant altérer sa qualité. Globalement, il n'y a pas eu de gaspillage de ressources financières et matérielles.

Orientations sur l'impact et la durabilité du projet

Le projet a contribué à des changements systémiques plus larges en matière de résilience économique, d'égalité de genre et de coexistence pacifique dans les communautés d'accueil. Les ressources productives et la performance économique des entrepreneurs individuels et organisationnels ont contribué aux changements systémiques. Les entretiens individuels et les focus group de discussion organisés avec les bénéficiaires directs et finaux ont révélé qu'il y a eu une amélioration de leurs revenus ou chiffre d'affaires grâce au projet.

Le projet ne dispose pas d'un document spécifique de stratégie de sortie claire et réaliste efficace pour garantir la durabilité des résultats

et impacts du projet après sa clôture, mais il existe un document de capitalisation qui indique les principaux éléments à capitaliser et les bénéficiaires ont été également bien informés de la fin du projet.

Thèmes transversaux

La conception et la mise en œuvre du projet ont été guidées par l'approche genre et les droits humains. Le projet a intégré les principes d'égalité de genre, de non-discrimination et l'inclusion du handicap dans sa conception et sa mise en œuvre.

RECOMMANDATIONS, LEÇONS APPRISSES ET BONNES PRATIQUES

Principales recommandations et suivi

Sur la promotion de l'entrepreneuriat individuel et coopératif dans les chaînes de valeurs du maïs et du manioc

Recommandation 1 : - Développer des stratégies intégrées profitant aux bénéficiaires et impliquant la majorité d'entre eux à la fois dans des activités de renforcement des capacités entrepreneuriales, de renforcement des compétences techniques de production ou de transformation dans les chaînes de valeurs cibles, d'accès aux financements, d'inclusion dans le dialogue local à travers les forums Développement Economique Local (DEL), d'accès aux marchés et d'accès aux services de protection sociale et de lutte contre le VIH et les Violences basées sur le genre (VBG).

Recommandation 2 : - Appuyer les forums DEL en termes de formations et d'équipements afin qu'ils puissent mettre en œuvre leur plan de développement local et au suivi de la mise en œuvre des modèles de protocoles d'accord OIT-Municipalité qui ont été proposés par l'équipe du projet dans le but de fournir l'appui en question aux forums DEL.

Recommandation 3 : - Impliquer les points focaux dans le suivi des bénéficiaires post projet en les invitant à utiliser les outils de formation pour soutenir les coopératives, les Groupements Villageois d'Epargne Crédit (GVEC), les femmes réfugiées et population hôte.

Recommandation 4 : - Soutenir l'accès des femmes aux opportunités de marchés, en continuant le développement de la plateforme Cassava Marketplace, passage à échelle des modèles viables en intégrant plus de femmes entrepreneures et d'autres entreprises du secteur privé ; de l'accès des femmes entrepreneures au marché de la farine panifiable de manioc, un produit obtenu à la suite de la

production de l'amidon.

Recommandation 5 :- Mettre en relation une microfinance de type coopérative agricole avec les bénéficiaires du projet afin d'améliorer la finance inclusive par l'accès de tous les individus (hôtes, réfugiés) et les entreprises à des services financiers de base (compte bancaire, épargne, crédit, assurance) de manière abordable, utile, responsable et durable.

Sur la protection sociale :

Recommandation 6 :

- Elargir le panier des prestations de l'assurance volontaire pour améliorer son attractivité (Inclure les besoins actuels des bénéficiaires) ;
- Multiplier la création des centres de prévoyance sociale pour assurer la proximité avec les communautés en zones rurales ;
- Faciliter et multiplier les conventions avec les secrétariats sociaux, relais entre les communautés et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

Principales leçons apprises et bonnes pratiques

Leçons apprises

LA1▪ Le renforcement des capacités des prestataires de services financiers et non financiers à fournir une large gamme de services sensibles au genre pour les réfugiés et les populations d'accueil à l'aide du CHECK-FE.

LA2▪ Accompagnement des entreprises agropastorales de réfugiés et communautés hôtes à l'enregistrement et la formalisation.

Bonnes pratiques

BP1▪ L'implication du secteur privé dans la mise en œuvre du projet à travers la mise en place des fora de dialogue public-privé basés sur l'approche DEL de l'OIT.

BP2▪ Le projet a également facilité l'accès aux marchés pour ces MPME en organisant plusieurs foires et événements d'affaires et en encourageant la participation des femmes à des événements commerciaux nationaux et internationaux afin de promouvoir leurs produits et de développer leur réseau.

BP3▪ L'Approche des systèmes de marché inclusifs (ASMI) pour les réfugiés et les communautés d'accueil utilisée dans le cadre de ce projet a amélioré la durabilité des interventions en matière de



moyens de subsistance et de contribuer à l'autonomie des réfugiés.
BP4▪ L'implication des services étatiques dès les premières étapes d'enregistrement.
BP5▪ La mise en place/redynamisation des GVEC à composition mixte réfugiés et communautés hôtes.
BP6▪ la promotion de la masculinité positive comme moyen de lutte contre les VBG.